

## Communiqué à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal du 30 mai 2012

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) s'est réuni le 30 mai 2012 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur Cherki Draï, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur.

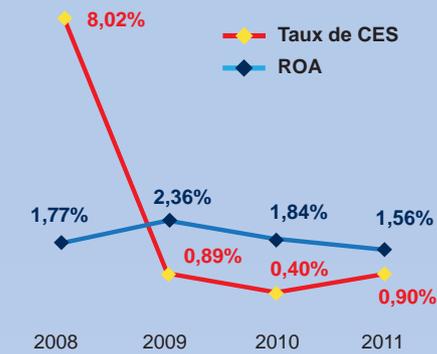
Au cours de cette réunion, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2011, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter la totalité des bénéfiques aux comptes de réserves. Ainsi, les comptes provisoires publiés dans le journal d'annonces légales « l'Economiste » du 30 mars 2012 n'ont subi aucune modification et affichent des résultats qui se maintiennent à des niveaux favorables dans le contexte d'une politique de baisse structurelle des marges du FEC.

Le produit net bancaire a connu une légère baisse limitée à 4,5% pour s'établir à 317 millions de dirhams et le résultat net s'est élevé à 178 millions de dirhams au 31 décembre 2011, permettant ainsi aux fonds propres d'atteindre 2,434 milliards de dirhams. Par ailleurs, afin de continuer à soutenir les efforts significatifs fournis par les Collectivités Locales au cours des dernières années en matière de gouvernance financière, le Conseil a décidé une nouvelle baisse des taux d'intérêt de 25 points de base à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, lesquels démarreront à partir de 6,25%, traduisant ainsi la politique volontariste de continuer à faire bénéficier les Collectivités Locales de conditions de financement de plus en plus avantageuses dans le cadre d'une amélioration structurelle des indicateurs de risque de la banque qui affiche depuis ces dernières années un taux de créances en souffrance inférieur à 1%.

Cette réunion a également été l'occasion pour le Conseil de prendre acte des résultats des travaux du Comité d'Audit qui a relevé avec satisfaction que le FEC continue à déployer les moyens nécessaires en vue de la sécurisation de son activité et la maîtrise de ses risques, en cohérence avec son statut de banque.

Le Conseil a également pris acte du succès des résultats de la première opération d'émission obligataire du FEC d'un montant de 1 milliard de dirhams qui a été sursouscrite plus de 2,5 fois, confirmant ainsi la confiance des investisseurs en l'institution et traduisant la qualité du portefeuille du FEC constitué quasi exclusivement de créances sur les Collectivités Locales.

Enfin, le Conseil a félicité les équipes du FEC pour leur engagement ainsi que pour les performances réalisées par la banque au cours des dernières années, en soulignant les acquis importants de l'Institution en matière de standards de gestion et de gouvernance.



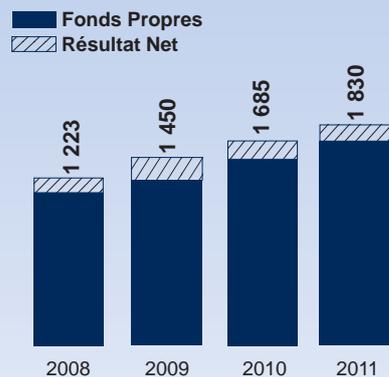
### Maîtrise des risques et maintien de la rentabilité

L'amélioration radicale du profil de risque de la Banque a permis la mise en œuvre d'une politique volontariste de baisse des taux, tout en conservant une rentabilité adéquate



### Maîtrise des charges générales d'exploitation

L'évolution du total bilan constitué quasi exclusivement de créances sur la clientèle traduit des niveaux d'activité conformes aux prévisions avec des charges générales d'exploitation totalement maîtrisées



### Consolidation de l'assise financière de la Banque

La stabilité des résultats a permis de renforcer le niveau des fonds propres de la Banque pour continuer à répondre aux demandes de financement du secteur public local

بنك التمويل المحلي  
LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

www.fec.ma

